



Doc. 14571
26 juin 2018

Traitement extraterritorial des demandes d'asile et création de centres d'accueil sûrs pour les réfugiés à l'étranger

Amendement¹ n° 3

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 9, après les mots «détermination du statut de réfugié», insérer les mots suivants:

«et d'accès rapide à une protection effective».

1. 2018 - Troisième partie de session

